

COMMUNAUTE URBAINE

DE

BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCAION DU 11 DECEMBRE 2006)

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

LA SÉANCE EST OUVERTE

**MERIGNAC - Développement de la SA AUDEMAT-AZTEC - Subvention
d'équipement de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BELIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée en 1980 à Bordeaux par Daniel Werbrouck, ancien directeur technique de grandes radios périphériques, la SA Auditem s'est spécialisée dans le domaine de la radiodiffusion professionnelle ; après 10 années passées à réaliser des prestations de services auprès des radios tant en France qu'à l'étranger, la société s'est orientée sur la conception, la production et la commercialisation d'équipements professionnels innovants pour la radio et la télédiffusion. Devenue SA Audemat en 2000, sa fusion en janvier 2003 avec la société strasbourgeoise concurrente Aztec a donné naissance à la SA Audemat-Aztec ; enfin, en mars 2006, l'entreprise a racheté le dernier fabricant français d'émetteurs de radios Eceso (Castres 26 salariés).

Aujourd'hui leader européen sur la gamme des produits de mesure de la qualité FM, de la surveillance de la diffusion et du codage FM, Audemat-Aztec commercialise ses produits dans près d'une cinquantaine de pays ; depuis 1999, la société est également présente aux USA au travers de sa filiale Audemat-Aztec Inc basée à Miami où elle reçoit depuis 6 ans des récompenses à l'innovation décernées à l'occasion du Salon international NAB (radio et télévision) à Las Vegas.

Audemat-Aztec, dont le capital de 182.719 € est partagé entre par les cadres dirigeants de la société (66%), dont l'actuel PDG, Monsieur Bruno Rost et depuis mars 2006 la société de capital-risque Galia-Gestion (34 %), compte également depuis fin 2004 parmi ses investisseurs l'ANVAR qui a souscrit 200.000 € sous forme de bons de souscription d'actions.

Avec un chiffre d'affaires 2005 de près de 5,4 M€ dont 69 % à l'export, la stratégie de développement à moyen terme de la SA Audemat-Aztec repose essentiellement sur la prise de parts de marché de la télévision numérique, le lancement de nouveaux produits innovants (téléphonie mobile) et la poursuite du développement géographique de ses marchés (Asie, Amérique du Sud). Les objectifs de croissance à trois ans sont ambitieux puisque la société envisage de dépasser la barre des 10 M€ de C.A. au terme des trois prochaines années.

Installée depuis 1998 sur le Parc Kennedy II à Mérignac grâce à un premier soutien des collectivités publiques, Audemat-Aztec souhaite réaliser agrandir ses locaux actuels pour lui

permettre d'accueillir ses nouveaux collaborateurs (ex personnel d'Ecreso + créations de nouveaux postes) en réaménageant l'ensemble du bâtiment (1.350 m²) ; cette extension s'accompagnera du recrutement de 6 personnes d'ici fin 2006 (4 recrutements sont déjà intervenus au premier trimestre 2006) pour compléter l'équipe actuelle de 45 salariés (dont 55 % cadres et ingénieurs) et 8 nouveaux recrutements sont à prévoir d'ici à fin 2008.

L'investissement immobilier, financé par crédit-bail par Sud-Ouest Bail, s'élève à 478.00 €. Situé en zone PAT à taux majoré, ce projet peut bénéficier d'une aide à l'immobilier d'entreprise limitée à 33 %, soit une aide publique maximale de 157.740 €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

Dépenses		Recettes	
Extension du bâtiment :	403.000 €	Crédit-bail :	321.000 €
Equipements structurels :	25.000 €	Conseil Régional d'Aquitaine	107.000 €
Honoraires et divers :	50.000 €	C.U.B. :	35.000 €
		Conseil Général de la Gironde :	15.000 €
TOTAL :	478.000 €	TOTAL :	478.000 €

Le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde ont d'ores et déjà confirmé leur engagement lors de leurs Commissions Permanentes du 17 juillet 2006.

Compte tenu de la dynamique de cette entreprise, de son positionnement de leader sur des marchés en fort développement, de ses capacités d'innovation, et de son programme de recrutements dans les deux prochaines années, il vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'équipement de 35.000 € à verser à Sud-Ouest Bail au profit de la SA Audemat-Aztec dans le cadre de l'extension de ses locaux sur le Parc Kennedy II à Mérignac ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, fixant les modalités et conditions de règlement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 01 du budget de l'année 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Non participation des élus Communistes et apparentés

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
18 JANVIER 2007**

M. JEAN-CHARLES BRON